



**FAUN**

Centre d'Art Vivant  
Cirque et Mouvements

Formation Spécifique ÉMAD 2022-2023  
« Équilibre – Mouvement – Acrobatie - Danse »

**(Fiche inscription – Charte de fonctionnement/engagement)**

**CANDIDAT**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu :

Age :                      Sexe

Sécurité Sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Mail :

**PARCOURS**

Situation en 2021/2022: cocher la situation appropriée

- Lycéen/apprenti *diplôme préparé*
- Étudiant *diplôme préparé*
- Demandeur d'emploi *précisez indemnisé ou non*
- En formation spectacle vivant ou autres *quelle formation ?*
- En période d'emploi (*précisez type, régime générale, intermittent, cdd, cdi...*)
- **Autres (*précisez*)**

## AUTO-EVALUATION

Discipline	Niveau estimé (débutant/inter./confirmé)	Enseignant/structure d'apprentissage
Equilibre		
Acrobatie		
Danse contemporaine		
Théâtre physique		
Contorsion		

## AUTRES DISCIPLINES PRATIQUEES

Discipline	Niveau estimé (débutant/inter./confirmé)	Enseignant/structure d'apprentissage

- Spectacles / créations : *Si OUI, précisez les spectacles et créations auxquels vous avez participé*

- Pour quelles raisons souhaitez-vous suivre la formation spécifique EMAD à FAUN ?

- Qu'attendez-vous de la formation ?

- Quels sont vos objectifs à la sortie de la formation ?

**La session de formation Émad participée:**

	1 <sup>ère</sup> formation Émad : du lundi 31 octobre au vendredi 25 novembre 2022
	2 <sup>ème</sup> formation Émad : du lundi 20 février au vendredi 17 mars 2023
	3 <sup>ème</sup> formation Émad : du lundi 01 mai au vendredi 26 mai 2023

## Informations pratiques

**Pièces à joindre au dossier :**

- Lettre de motivation
- Un CV détaillé
- Un certificat médical récent (moins de 3 mois)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- 1 Photo d'identité

**Coût de la formation :**

**1800€** avec un conventionnement Afdas / Pole Emploi.

**1200 €** pour un financement personnel à la charge du candidat.

**Planning type:**

### Planning de la formation spécifique ÉMAD 2021 - 2022

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> semaines :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h30 - 10h00	Condition physique	Condition physique	Condition physique	Condition physique	Condition physique
10h00 - 12h30	Danse	Équilibre Contorsion	Mouvement Acro	Danse	Équilibre Contorsion
12h30 - 13h30	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos
13h30 - 15h30	Acrobatie	Théâtre corporel	Danse	Théâtre corporel	Danse - Acro

3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> semaines :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h30 - 11h00	Acrobatie	Théâtre corporel	Acrobatie	Danse	Équilibre
11h00 - 12h30	Danse	Équilibre	Danse	Théâtre corporel	Contorsion
12h30 - 13h30	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos
13h30 - 15h30	Écriture chorégraphique	Écriture chorégraphique	Écriture chorégraphique	Écriture chorégraphique	Écriture chorégraphique

\* L'atelier d'écriture chorégraphique sera encadré par deux professeurs.

**Les horaires sont susceptibles d'être modifiés avant le début de la formation ou en cours de formation.**

---

## CHARTRE DE FONCTIONNEMENT / ENGAGEMENT

*L'inscription à la formation professionnelle implique l'acceptation du règlement intérieur.*

### **Conditions de suivi de la formation**

Pour suivre la formation, l'élève doit au préalable s'acquitter des frais d'inscription et d'assurance.

Un certificat médical d'aptitude est obligatoire.

Tous les usagers des locaux sont tenus de se conformer aux règles de bonne conduite et de respecter le matériel et les locaux de l'association.

### **Remboursement des frais d'inscription**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié et le stagiaire reste tenu de verser l'intégralité du prix de la formation.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *prorata temporise* de leur valeur prévue au présent contrat.

### **Obligations des stagiaires**

Afin d'assurer le bon déroulement des cours, les stagiaires sont tenus d'être prêts aux horaires de début de cours indiqués.

Les élèves doivent se conformer aux consignes des enseignants, pour leur propre sécurité et celle des autres.

### **Responsabilités de l'association**

La responsabilité de FAUN ne saurait être engagée en dehors des horaires de cours et des locaux de l'association.

L'association est responsable de toutes les activités qu'elle organise et s'engage à souscrire toutes les assurances nécessaires.

L'association n'est pas responsable des éventuels dommages, pertes et vols d'objets personnels.

Fait le :

Signature :

### **FAUN**

4, rue Gutenberg, 93100 Montreuil

06 13 08 28 64

contact@faun-arts.com

www.faun-arts.com